

Le temps est venu de vivre dans un département social, écologique et solidaire

Depuis trop longtemps, notre département est dirigé par des gestionnaires d'une politique libérale mortifère pour l'homme et la nature.

L'épidémie met en évidence les méfaits de cette politique : faute de moyens accordés à la santé et la recherche, ses effets sur les inégalités sont démultipliés.

Il est temps que l'argent public serve les besoins des plus défavorisés, remette les services publics debout, augmente les moyens pour la santé, contribue au développement d'emplois utiles et valorisants et favorise un meilleur accès à la culture et aux services essentiels.

L'urgence climatique, nous devons y répondre maintenant. En finir avec la pollution de l'air, de l'eau, de la terre! Limiter sensiblement les transports carbonés, en développant les petites lignes de train, les mini-bus, le vélo...

Enrayer la contamination de nos rivages par les algues vertes, en instaurant une agriculture paysanne sans pesticides, qui respecte la nature et notre santé...

Le Conseil départemental ne peut être un acteur passif face aux urgences, ni le relais d'une politique "à la Macron".

Il est temps de nous mêler de ce qui nous regarde. De construire une alternative et de se préoccuper enfin de nous tous.

Nous voulons avec vous en Côtes d'Armor, retrouver une société solidaire et respectueuse de la nature.

Il est temps pour le canton de Plestin

C'est une question de choix!

Prendre les bonnes mesures pour en finir avec les marées vertes économiserait 1 million d'euros par an dépensés pour leur ramassage sur notre seul canton.

Avec vous, décidons de les investir :

- pour la création d'emplois et de structures adaptées pour les personnes âgées et les familles.
- pour la création de maisons de santé et de service de proximité,
- pour soutenir l'installation et la conversion à l'agriculture biologique,
- pour créer des emplois de préservation de la qualité de l'eau.
- pour organiser avec nos associations et nos compagnies d'artistes, une vie culturelle pour tous, à tous les âges de la vie.

Nous vous donnons rendez-vous le 20 et le 27 juin !

Les candidat-es titulaires

Marielle LEMAÎTRE, 54 ans. Assistante sociale, formatrice de travailleurs sociaux, a été représentante du personnel (CHSCT).

Yves-Marie LE LAY, 70 ans. Engagé dans tous les combats pour la préservation de la nature, professeur de philosophie retraité.

Les candidat-es suppléant-es

Emmanuelle HUTEAU, 44 ans, musicienne et créatrice d'événements culturels: festivals, concerts. Philippe CARER, 65 ans, retraité, ancien cadre d'Orange, syndicaliste, ancien conseiller municipal.

Citoyennes, citoyens,

il est temps pour les Côtes d'Armor

Autonomie et solidarité

Pour des conditions de vie dignes à tout âge

- Attribuer le RSA dès 18 ans, ainsi que les moyens de se former aux personnes qui en ont besoin.
- Installer des maisons de santé et de services administratifs de proximité: des lieux uniques pour une véritable égalité d'accès aux droits.
- Développer les structures d'accueil des personnes âgées (établissements, accueil familial) pour des réponses adaptées à tous les degrés d'autonomie et les niveaux de ressources.
- Augmenter les moyens humains et matériels pour des solutions adaptées à chaque **personne** en situation de handicap (MDPH).
- S'engager sur les conditions de travail des intervenants à domicile : inscrire dans le cahier des charges des SAAD un statut pérenne, une revalorisation salariale et les moyens exigés par leur travail (formation, véhicule de service, temps plein).
- Recruter des travailleurs sociaux en CDI pour la protection de l'enfance, et des assistants familiaux en anticipation les départs en retraite à venir.

Aménagement et transports

Pour une alternative au tout voiture/camion

- Développer et sécuriser des voies cyclables et piétonnières, inexistantes hors communes.
- Réouverture de la ligne TER St-Brieuc-Loudéac-Pontivy, en lien avec la Région, pour désenclaver le sud, faciliter l'embauche et permettre le fret.
- Ouvrir des navettes de petits bus pour les trajets intermédiaires et auotidiens.
- Protéger et restaurer les zones humides.
- · Favoriser la biodiversité en nettoyant et végétalisant toutes les friches appartenant au département.

L'agriculture, la terre

Pour une autonomie alimentaire vertueuse

- Promouvoir les productions locales: valorisation et organisation de circuits courts et de filières bio locales. Initier un PAT (Projet Alimentaire **Territorial)**, en concertation avec les producteurs. distributeurs, collectivités et consommateurs. vers une autonomie alimentaire de qualité.
- Prioriser financièrement l'installation ou le maintien en agriculture paysanne biologique.
- Empêcher toute nouvelle artificialisation des terres. Orienter l'offre foncière pour la remise en culture et user du droit de préemption pour les soustraire à la spéculation (convention avec la Safer).

Collèges publics

Pour l'égalité et la qualité de l'enseignement

- Aucune fermeture de collèges, ni de classe. aucune suppression de poste d'enseignant.
- Gratuité des repas et des outils pédagogiques (calculettes...) pour toutes les familles en difficulté.
- Gratuité des transports scolaires, accessibilité renforcée en milieu rural et aux élèves handicapés.
- Développer les classes sportives et culturelles. Donner la possibilité d'apprendre le breton et le gallo.

Bifurcation écologique créatrice d'emplois

Pour l'innovation indispensable à la transition

- Conditionner les aides publiques aux entreprises à des critères sociaux (travail détaché, seuil de contrats précaires, égalité femmes-hommes...) et écologiques (consommation et/ou pollution de l'eau, produits, traitements, lieu d'installation...).
- Développer l'économie circulaire et l'écologie industrielle en accompagnant les entreprises pour réparer, réemployer, valoriser.
- Faciliter la création de SCIC engagées dans la production de biens et/ou de services qui répondent uniquement aux besoins collectifs. Valoriser les bio-déchets, projets agri-environnementaux...
- Instaurer l'autonomie énergétique des propriétés du département et des collèges (panneaux photovoltaïques).
- Orienter un tourisme respectueux de l'écologie, avec un label propre et des aides pour équiper les gîtes (isolation, phytoépuration).

Culture et activités sportives pour tou-tes

Pour faire palpiter la vie en milieu rural et scolaire

- Favoriser la culture dans les villages et les quartiers: petits festivals, spectacles d'éducation populaire accessibles à tous publics.
- Favoriser les expositions d'artistes : aide à la communication, événements, relais des ateliers.
- Aider les compagnies artistiques sur le long terme.
- Initier des classes sports/nature, avec des séjours d'échange de classes, primaire et collèges.
- Engager un plan de construction et rénovation d'équipements sportifs dans les établissements.
- Permettre la pratique du sport pour tous les enfants (licence, équipement, transports).

Algues vertes

Protéger les ressources en eau, restaurer les rivages

Objectif azote:

plafond de 10 mg/L de nitrates dans les rivières. Arrêter le gaspillage (sans résultat) d'argent public et le réaffecter à de nouvelles cultures (lin. chanvre...) en partenariat avec les exploitants agricoles.

Moins d'élevages:

fin des aides à l'agrandissement des fermes, aux super poulaillers et porcheries. Favoriser l'élevage sur paille, meilleure gestion de l'épandage, stations d'épuration plus petites et locales. épandage interdit à moins de 10 m de tout cours d'eau. Valoriser la polyculture élevage.

Limiter le nombre et la taille des méthaniseurs en arrêtant leur subvention. Recyclage très polluant qui augmente les cheptels déjà trop nombreux, donc les nitrates dans les rivières et qui favorise la monoculture.

Démocratie & transparence

Initier des commissions citoyennes associées dans la construction des politiques publiques qui doivent être en rapport avec leurs besoins réels. Porter ces besoins auprès du conseil départemental pour en obtenir la réalisation.

Organiser un Référendum **local d'Initiative Citoyenne** sur tout projet de grande infrastructure.

Enregistrer les assemblées et les commissions: les votes doivent être publics

et consultables.

POUR NOUS CONTACTER À TEMPS





